AVIS DE MARCHE

Pouvoir adjudicateur
Mairie de Roquebrune-sur-Argens - Hôtel de ville - Rue Grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens

Point de contact* : Monsieur Yoann GNERUCCI, 1er Adjoint, délégué aux marchés publics.
Téléphone : +33 0494195913 - Courriel : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com

Communication
-Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com
-Adresse à la laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Voir le Règlement de la consultation
-Remises des offres : Voir le Règlement de la consultation.

Objet

FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET DE VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LA POLICE MUNICIPALE

Code CPV :
Objet principal : 35811200-4 Uniformes de police
Objet complémentaire :

- 18000000-9 : Vêtements, articles chaussants
- 35200000-6 Équipement de police.

Type de marché : Fournitures

Description succincte : Fourniture d'équipements et de vêtements de travail pour la Police Municipale.

Information sur les lots : Cet accord-cadre n'est pas alloti.

Description

Description des prestations :
-Les équipements et articles à fourniture consistent notamment en des blousons, pullovers, pantalons, polos, chaussures, ceinturons… Pour le détail, voir le dossier de consultation.
-Montant minimum annuel : 10 000 € HT – Montant maximum annuel : 35 000 € HT.

Critères d'attribution :

1/ Le prix (pondération : 40%)
2/ Qualité des fournitures : (pondération : 30%)
3/ Valeur technique (pondération : 20%)
4/ Développement durable (pondération : 10%)

Valeur totale estimée : Minimum : 40 000 € HT – Maximum : 140 000 € HT

Durée – Délai - Reconduction

Durée en mois :
La durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle court de la date de notification du marché au 31 décembre 2024 pour la première période d'exécution.

Reconduction - Modalités ou calendriers des reconductions
Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois aux conditions initiales, par période de 1 an, à moins que le pouvoir adjudicateur n'en décide autrement. La décision de ne pas reconduire le marché sera prise de manière expresse comme il est dit au dossier de consultation. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du CCP.

Délai d'exécution – Délai de livraison
Le délai de livraison des vêtements et équipements de travail est fixé à 15 jours calendaires maximum à compter de la notification par tout moyen du bon de commande afférent. Ce délai tient compte des essayages et des retours éventuels.

Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non
Options : Non

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes remplies et datées par une personne habilitée à engager l'entreprise.
Aptitude à exercer l'activité professionnelle

A/ la lettre de candidature (imprimé **DC1** joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) à compléter, dater et signer par une personne habilitée.

Attention : Les documents relatifs aux pouvoirs **(PVS)** de la personne habilitée à engager la société candidate ou de chaque membre du groupement doivent être joints au DC1 avec les justificatifs nécessaires (Kbis, délégation(s) de pouvoir, etc.). Le mandataire doit fournir un document d'habilitation par les autres membres du groupement qui précise les conditions de cette habilitation.

-B/ une déclaration sur l'honneur conforme aux dispositions de l'article R2143-3-1° (cas d'exclusion des marchés publics et obligation d'emploi des travailleurs handicapés) du CCP (**DC1**).

Attention : le candidat remet la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire.

NB : S'il n'est pas en redressement judiciaire, il peut spontanément remettre un extrait Kbis ou équivalent de moins de trois mois ;

Dans le cadre des justificatifs à produire mentionnés dans la présente procédure de passation de marché, le candidat peut compléter l'imprimé DC2, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent.
Capacité économique et financière

Fournir une déclaration concernant le **chiffre d'affaires global (CA)** portant sur les trois derniers exercices disponibles. Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié.

Capacité technique et professionnelle

Fournir une liste des **principales prestations (REF)** exécutées au cours des trois dernières années indiquant le montant et/ou le volume traité, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Procédure : Procédure adaptée ouverte
Info sur l'accord cadre : Accord-Cadre avec 1 seul opérateur

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : **05 mars 2024 à A 12 H 00.**

Langue : Français

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Sélection des candidatures
En application des articles L2141-1 à L2141-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, sera retenue la candidature qui :

-est recevable au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ;
-présente des capacités techniques et professionnelles et économiques et financières suffisantes ;
-est accompagnée des pièces réclamées au titre de l'article R2143-3 du CCP.

Négociation : la Commune se réserve le droit de négocier comme il est dit au règlement de la consultation.

Remise des offres par voie électronique : La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation, et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com. Pour les modalités de remise des offres, se référer aux conditions générales de la plateforme.

Echantillons : pour répondre à la consultation, des échantillons sont impérativement à remettre avec l'offre. Voir le règlement de la consultation.

Demande de renseignements : Voir le règlement de la consultation

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours et adresse pour renseignements quant aux voies et délais de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5, Rue Racine - 83000 Toulon

Date d'envoi du présent avis : 02 février 2024

Pour le Maire, et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Délégué aux marchés publics,
Yoan GNERUCCI